

**COLLEGE ANTOINE GUICHARD – VEAUCHE**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4**  
**Mardi 02 Février 2021**

La séance est ouverte à 18 h 15. Le quorum est atteint : 24 présents.

M. DUCRAY rappelle que Mme CORONA Véronique, secrétaire de Direction, a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions le 29 Janvier 2021, il souligne la qualité de son travail, son professionnalisme et sa personnalité. Elle est remplacée par Mme PONCET Delphine à compter du 01 Février jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Désignation du secrétaire de séance : Mme LAJOINIE

**Ordre du jour**  
**Adopté à l'unanimité : 24 POUR**

Des modifications au compte-rendu du conseil d'administration n°3 du 30 Novembre 2020 sont à apporter :

Point I – 3 : Démarche d'évaluation des établissements : le comité de pilotage BYOD se réunira le 14 Décembre afin d'élaborer un questionnaire qui sera diffuser au retour des vacances de Noël.

Point II – 3 : Décision Budgétaire Modificative : vote 24 Pour, 1 Abstention

**Compte-rendu modifié du C.A n°3**  
**Adopté à l'unanimité : 24 POUR**

**Point I -1) Gratuité repas service civique**

Depuis le 18 Janvier 2021, l'établissement accueille Mlle PLANCHET Delphine, service civique, qui a pour principale mission de seconder le service de vie scolaire. En raison de ses horaires, elle est contrainte de déjeuner au collège. Vu sa faible rémunération mensuelle, M. DUCRAY demande au Conseil d'administration de lui accorder la gratuité des repas sur toute la durée de son contrat.

**Gratuité repas service civique**  
**Adopté à la majorité : 23 POUR, 1 ABSTENTION**

**Point I-2) Point d'étape : mise en place des équipements PPMS « attentat intrusion »**

M. CAZALS explique que depuis 2015, il doit être effectué la mise en place d'un PPMS Intrusion appelé « attentat – intrusion » .

Il doit y avoir une solution d'alarme différente de celle du SSI et du PPMS Risques majeurs en raison des postures différentes à adopter. Malgré diverses demandes de financement refusées, l'établissement a commencé à installer 8 boîtiers d'alarmes sur ses fonds propres grâce à la ligne budgétaire votée en décembre 2020 lors de l'adoption du budget 2021. La progression de la suite de l'installation se fera en fonction des moyens financiers du collège qui a soumis une demande de financement auprès du département.

Mme THORAL déplore ces différentes sonneries suivant les risques, elle a peur que les usagers ne sachent pas quelle attitude adoptée au déclenchement d'une alarme et indique qu'il est déjà difficile pour certains collègues et élèves d'assimiler les postures à adopter en cas d'alerte PPMS « risques majeurs » et incendie.

M. DUCRAY et M.CAZALS lui expliquent qu'il sera mis en place une information pour que chacun connaisse les différentes actions à mener suivant les risques (voir en fin d'année scolaire ou début de la prochaine). M. CAZALS précise que des établissements ont adopté divers moyens d'alarme tels qu'une chaîne humaine de sifflets, d'autres utilisent des mégaphones, d'autres des cornes de brume mais qu'il est illusoire d'imaginer qu'en cas d'intrusion armée des personnels iraient dans les couloirs siffler pour avertir du danger compte-tenu de leur état de sidération dans cette situation et du danger que cela représenterait. La posture de l'alerte PPMS Intrusion nécessite de se cacher dans la discrétion immédiatement en attendant l'arrivée des services de secours. Dès lors, il convient d'avoir un moyen d'alarme immédiat, disponible et dont le déclenchement puisse se faire le plus rapidement possible, ce qui exclut de se rendre à l'accueil pour un appel micro ou le lancement d'une clef USB avec un message vocal qui prend trop de temps et est trop aléatoire puisque l'accueil se trouve directement à l'entrée du collège.

Un représentant parent d'élèves demande s'il serait possible d'utiliser un message vocal, M CAZALS répond qu'il existe des solutions beaucoup plus onéreuses où il est effectivement possible d'enregistrer et de diffuser un message vocal mais que la solution retenue, sans fil est plus souple, moins onéreuse et efficace. L'alarme de ces déclencheurs PPMS est bien différente de l'alarme incendie ou de l'alarme PPMS « risques majeurs ». Quand l'installation sera terminée, en fonction des crédits disponibles, une diffusion des sonneries sera communiquée avec pour chacune la posture à adopter. Par ailleurs, contrairement à une installation filaire, il est possible de rajouter au cas par cas des diffuseurs sonores si des enseignants font remonter des difficultés à entendre l'alarme dans des endroits spécifiques, ce qui s'avère plus compliqué avec une installation filaire qui nécessite des travaux et une reprogrammation de la centrale comme c'est le cas pour l'alarme incendie.

#### **Point II – 1) Convention « Service Sanitaire »**

Le dispositif a déjà lieu depuis plusieurs années. Des étudiants en école d'infirmière ou en école de médecine doivent présenter une intervention de prévention en collège. La thématique retenue cette année encore est : la santé par le sport. Cette action se présente sous forme de 2 h sur des séances d'EPS au niveau de classes de 5<sup>ème</sup> ou de 4<sup>ème</sup>. Cette année, c'est le niveau 5<sup>ème</sup> qui sera concerné.

M. CHASSELIN souligne que cette intervention est intéressante.

Mme THORAL demande à connaître le programme de leurs interventions afin de faire un lien avec les cours de sciences.

**Convention adoptée à l'unanimité : 24 POUR**

#### **Point II – 2) Point d'étape : protocole sanitaire**

Depuis le retour des vacances de Noël, les mesures de préventions mises en place précédemment ont été maintenues.

Si les conditions sanitaires restent inchangées, un nouveau protocole sanitaire doit être mis en place au self à compter du 08 Février. Il est préconisé plus de distanciation à table, nous y travaillons afin que cela soit opérationnel à la rentrée des vacances d'hiver.

M. DUCRAY remercie le personnel de restauration pour son implication de la mise en place des protocoles successifs.

M. DUCRAY nous informe que depuis le 18 Janvier 2021, les cours d'EPS se font exclusivement en extérieur, suppression des heures d'UNSS en soirée, et diminution horaire de la section sportive.

M. CHASSELIN explique que malgré l'accumulation des restrictions en EPS, l'équipe d'enseignants a réfléchi à enseigner l'EPS d'une façon plus ludique.

M. DUCRAY souligne que toutes ces mesures sont compliquées pour tout le monde c'est pourquoi il

faut régulièrement faire des ajustements. Après les vacances d'Hiver, sous réserve de nouvelles restrictions, nous allons réfléchir à d'autres fonctionnements qui permettront d'assouplir certaines contraintes.

### **Point II – 3) Point d'étape : passage au semestre / orientation 3ème**

Un premier bilan sera fait en fin d'année scolaire, pour l'instant le passage au semestre semble positif.

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, les choix provisoires ont déjà été saisis. Il est prévu une soirée d'information sur l'orientation, certainement en visio-conférence, le 18 Mars 2021.

### **Point II – 4) Point d'étape : démarche d'évaluation des établissements**

Depuis le dernier conseil d'administration, une réunion du comité de pilotage des 4 groupes a eu lieu le 14 décembre afin de partager les différentes réflexions et sur la mise en place des questionnaires. Les réponses aux questionnaires se sont déroulées courant Janvier, M. DUCRAY est satisfait de la participation de pratiquement tous les élèves.

Ces questionnaires vont maintenant être analysés. Courant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de Mars, un bilan des réponses sera établi puis chaque groupe procédera à la rédaction de la partie du rapport d'auto-évaluation qui le concerne. Le rapport devra être achevé pour le 31 mars.

### **Point II – 5) Liaison Ecole-Collège : informations / matinée « Portes Ouvertes »**

M. DUCRAY est rentré en contact avec les directeurs et directrices des écoles de secteur afin de faire un point sur les effectifs des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

Un courrier sera adressé aux parents de ces futurs élèves, ils auront accès à un article sur cybercollège qui leur présentera l'établissement.

Une matinée « portes ouvertes » a été envisagée le 13 Mars 2021, mais vu le contexte sanitaire actuel, il est peu envisageable qu'elle puisse avoir lieu. Une décision définitive sera prise à la rentrée des vacances d'Hiver.

Il paraît difficile de faire l'impasse sur une visite du collège pour ces futurs élèves, donc nous réfléchissons à une organisation adaptée aux conditions.

Mme RIOUX explique qu'une vidéo avec d'anciens élèves de 3<sup>ème</sup> est déjà diffusée à tous les CM2 chaque année.

Il serait peut-être opportun de faire actualiser cette vidéo. Ce travail pourrait être proposé au service civique nommé dans le collège.

### **Point II – 6) Répartition de la Dotation Globale des Moyens 2021/2022**

Ce dossier a été travaillé en commission permanente ce jour. Cette dernière a émis un avis favorable à la Répartition de la Dotation Globale de Moyens.

Cette répartition est attribuée en fonction de la prévision des effectifs, pour la rentrée 2021, connue à ce jour.

M. DUCRAY souligne qu'il n'y a pas d'importants changements à attendre aux niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Sur ces 3 niveaux, il est prévu 7 divisions.

Pour le niveau 6<sup>ème</sup>, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale prévoit 172 élèves avec 6 divisions soit 1 division de moins que cette année. Nous savons que l'effectif des élèves de CM2 du secteur est en baisse.

M. DUCRAY va continuer le travail de préparation de la rentrée 2021 avec les Services Départementaux de l'Education Nationale afin d'affiner l'effectif de 6<sup>ème</sup>. La DGM sera présentée pour vote qu'à l'issue de l'inscription effective des élèves de 6<sup>ème</sup>.

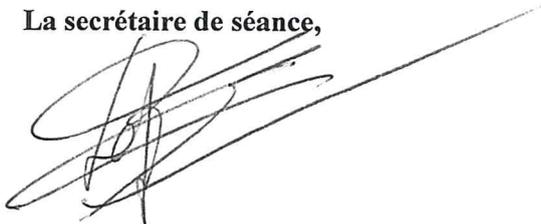
M. DUCRAY détaille la répartition (voir annexe 1).

Mme THORAL remarque que les heures de laboratoire ne sont pas forcément de HSA mais plutôt des heures de décharge.

Le prochain conseil d'administration est prévu le Lundi 29 Mars 2021 (à confirmer).

La séance est levée à 19h30

**La secrétaire de séance,**



**Le président,**

